



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article25>

# Ely Ould Mohamed Vall débloque ! - Par Mohamed Baba

- Z - Archives - Présidentielle 2007 - CMJD et gouvernement de transition - Discours de Ely au congrès des maires - Les réactions au discours de Ely au Congrès des Maires -



Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2007

---

Union des Forces de Progrès

---

**Intervenant à la suite d'une dangereuse période de rumeurs malsaines et inquiétantes, le discours du Président du CMJD n'a fait qu'ajouter à la confusion générale en accréditant l'idée que les auteurs du putsch du 03 août semblent vouloir s'incruster.**

Ils semblent décidés à s'incruster mais essayent, de façon pathétique mais cousue de fil blanc, de sauver les apparences et d'y mettre les formes. Ils oublient cependant une chose : seuls les suffrages des Mauritaniens, exprimés de façon libre et consciente, pourraient légitimer l'exercice du pouvoir. Tout autre subterfuge, fut-il juridique, est voué à l'échec. Un jour ou l'autre.

Si Ould Mohamed Vall, ou tout autre membre du CMJD, ambitionne de diriger les Mauritaniens, avec leur assentiment, il devrait commencer par les respecter en respectant ses engagements, laisser la transition aboutir à son vrai terme qui est l'élection libre d'un Président de la République puis, éventuellement, revenir leur demander leurs suffrages à la prochaine Présidentielle, dans cinq ans.

Tout autre voie ne pourrait être comprise, ni celle d'imposer le " bon choix ", ni celle de s'aménager, d'autorité, une position transcendant les lois de la République et encore moins la plus calamiteuse, celle qui vient d'être échafaudée, et qui consisterait à prolonger la transition sous prétexte de vote blanc...

Car c'est bien de cela qu'il s'était agi dans ce discours où, semble-t-il, l'homme d'Etat policé, par une sorte de déformation professionnelle, avait cédé le pas au ton martial du policier de carrière.

Ely Ould Mohamed Vall propose aux Mauritaniens d'aller aux urnes pour choisir entre une vingtaine de candidats et leur recommande de voter blanc !. Une fois ce vote blanc acquis, lui même sifflerait la fin de la transition, prendrait l'opinion internationale à témoin et ferait constater le triomphe de sa thèse sur la médiocrité congénitale de la classe politique mauritanienne et son inadéquation avec la volonté des électeurs.

Faisant constater que tous ses engagements étaient remplis, il ouvrirait une nouvelle période de transition qui aboutirait (ou pas !) à de nouvelles élections auxquelles il pourrait se présenter et se faire élire.

Ely oublie simplement que nous sommes à presque vingt ans du discours de La Baule et que le temps où un militaire organisait un coup d'Etat, troquait son treillis contre un trois pièces, fondait son parti et se faisait élire et accepter par la communauté internationale est révolu.

Dans son discours, Ould Mohamed Vall présentait le vote blanc comme un vote de rejet de tous les choix en présence. Quand on vote blanc, lors d'un référendum par exemple, ce n'est pas par ce qu'on est contre le OUI et le NON. C'est plutôt que l'on ne veut pas se prononcer. Entre deux candidats, on peut ne pas vouloir ou ne pas pouvoir choisir. On vote blanc. Cela ne veut pas automatiquement dire que l'on rejette les deux. Ce pourrait être par " embarras du choix ", par exemple.

Comptabiliser le vote blanc comme étant un vote de défiance tout en annonçant à l'avance qu'il y'aurait un troisième tour (élections prochaines) où le " bon choix " serait possible est une distorsion inacceptable de la démocratie et une subordination de l'électeur mauritanien.

Je ne serais pas étonné si demain, on voyait se constituer une Coordination des Indépendants pour le Vote Blanc et je ne donnerais pas cher de la solidité du soutien de bon nombre des actuels acteurs " indépendants " à certains candidats en lice. Le marrais des " Indépendants " a dû rentrer en ébullition depuis le discours d'Ely et le risque de son assèchement par évaporation est plus qu'avéré. Où et quand ira-t-il se re-condenser ? Dieu seul pourrait le dire.

Un autre pan du discours du chef de l'Etat s'articulait autour de questions soit disant réservées ou tabou et qu'Ely défend aux candidats d'aborder.

Encore une fois quel mépris ! Visiblement, Ely n'avait pas lu toute la Constitution. Il y'a les articles qui traitent de la " majorité absolue des suffrages exprimés " mais il y'a aussi ceux, nombreux et très explicites, qui précisent les prérogatives du Président de la République.

" Article 30 : Le Président de la République détermine et conduit la politique extérieure de la Nation ainsi que sa politique de défense et de sécurité ",

" Article 34 : Le Président de la République est le chef suprême des Forces Armées. Il préside les Conseils et Comités Supérieurs de la Défense Nationale ".

Comment peut-on interdire à un candidat à la charge de Président de la République de s'exprimer sur la politique extérieure du Pays. Comment le futur chef suprême des Forces Armée peut-il être interdit d'avis sur le devenir de ces dernières ?

Il est compréhensible que le devenir du CMJD, le sort réservé à ses membres et la place, de façon générale, qu'occuperaient l'Armée et les Forces de Sécurité, puissent préoccuper nos actuels dirigeants. Ce sont là des sujets qui ne laissent personne indifférent et sûrement pas les candidats à la Présidence de la République. Serait-ce insolent, déplacé ou inconvenant de demander, comme l'avait fait le candidat de l'UFP, à ce que ces questions soient discutées maintenant, sans tabous ni contraintes et qu'elles fassent l'objet de consensus et d'entente nationale ?

Pour quoi choisir d'accréditer la thèse, certainement fondée pour nombre de ses membres, selon laquelle le CMJD aurait peur d'affronter son passé récent ? Ce qui ressemble à une fuite en avant ne pourrait être acceptable ni pérenne.

Mohamed Baba